

**DELIBERATION****N° 2011-104 du 29 novembre 2011****OBJET : Programme LEADER – Attribution de subventions**

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 29 novembre 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 novembre 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26(jusqu'à la délibération n° 2011-93)  
27(à partir de la délibération n° 2011-94)  
28(à partir de la délibération n° 2011-100)  
27 (à partir de la délibération n° 2011-106)  
28 (à partir de la délibération 2011-111)

Nombre de pouvoirs : 4 jusqu'à la délibération n° 2011-105  
5 à partir de la délibération n° 2011-106.

Nombre de votes : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-93)  
31 (à partir de la délibération n° 2011-94)  
30 (pour la délibération n° 2011-99)  
32 (à partir de la délibération n° 2011-100)  
31 (pour la délibération n°2011-102)  
32 (à partir de la délibération n° 2011-103)  
33 (à partir de la délibération n° 2011-111).

*Mme Francine DAERDEN est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM jusqu'à la délibération n° 2011-107, Mme Claude JIMENEZ à partir de la délibération n° 2011-94, Mme Laëtitia CODURI (représentant M. Yvon AIGUIER), Mme Francine DAERDEN (représentant M. Alain NICOLOSO) Mme Marie Hélène PONSART, M. Alain PROREL à partir de la délibération n° 2011-111 (représentant M. Maurice DUFOUR) M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Karine ESCALIER (représentant M. Philippe SEZANNE), Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2011-100), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Thierry AIMARD (représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE), M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant Mme Brigitte BOREL), M. Christian BREMOND.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY  
M. Jean Louis FAURE à M. Jean Pierre SEVREZ  
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI  
M. Gérard FROMM à Mme Nicole GUERIN à partir de la délibération n° 2011-106.

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-157-1 du 6 juin 2011 portant compétence en matière de développement économique, et notamment les points relatifs à l'aide à l'implantation de l'activité économique: l'attribution d'aide directe ou indirecte et l'assistance aux porteurs de projets.

**Considérant** les projets transmis par le pays du Grand Briançonnais concernant:

- la création d'un complexe sportif avec un espace de golf indoor à Briançon (Rémi Billy),
- l'installation d'une nouvelle activité d'artisan chocolatier à Névache ( Roland Estatico),
- la création d'une salle de jeux thématique à Briançon (Sylvaine Jezequel),
- le projet global d'aménagement et de développement du village 4 saisons à Villard Saint Pancrace,
- la structuration et commercialisation de la SASP Grand Briançonnais Hockey à Briançon,

**Considérant** que les comités de programmation du GAL Entreprendre en dates du 07 juillet et du 28 septembre 2011 ont approuvé l'éligibilité et l'opportunité de ces projets,

**Considérant** que ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de développement de l'économie locale,

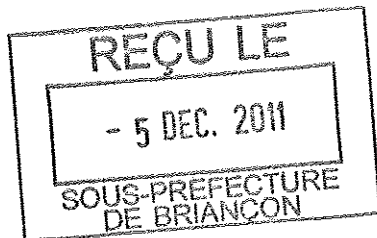
**Délibération n° 2011-104**

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier les Bains - Montgenèvre - Névache

Puy Saint André - Saint Chaffrey - La Salle les Alpes - Val des Prés - Villar d'Arène - Villard Saint Pancrace



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr



**Considérant** qu'ils peuvent bénéficier de financements au titre du programme LEADER, porté par le Pays du Grand Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable des Commissions Développement Economique en date du 8 septembre 2011 et du 10 novembre 2011,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 08 novembre 2011,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais à ces projets présentés dans le cadre du GAL Entreprendre (programme LEADER 2007-2013), porté par le Pays du grand Briançonnais suivant le tableau ci-après:

La création d'un complexe sportif avec un espace de golf indoor à Briançon Porteur du projet: Rémi Billy	3 150.20 €
L'installation d'une nouvelle activité d'artisan chocolatier à Névache Porteur du projet: Roland Estatico	408.10 €
La création d'une salle de jeux thématisée à Briançon Porteur du projet: Sylvaine Jézéquel	3 295.20 €
Le projet global d'aménagement et de développement du village 4 saisons à Villard Saint Pancrace Porteur de projet: Commune de Villard Saint Pancrace	3 724.04 €
La structuration et commercialisation de la SASP Grand Briançonnais Hockey à Briançon Porteur de projet: SASP Grand briançonnais Hockey	1 467.74 €

Cette participation financière représentant 5 à 8% du montant total des aides publiques pour chacun des projets.

- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2011 du Budget Général
- Donne tous pouvoirs au Président ou à son représentant pour procéder au versement desdites subventions.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 02 DEC. 2011

Date affichage : 06 DEC. 2011